



Recrutement

Le Centre Hospitalier de Valenciennes recrute

un ERGONOME H/F

rattaché au Pôle Administration Générale

Contexte : Le Centre Hospitalier de Valenciennes est une structure de santé comptant près de 5000 salariés travaillant sur plusieurs sites. Ce qui en fait le plus important employeur du Valenciennois.

L'établissement a vu son activité et son organisation évoluer de façon radicale ces dernières années avec la mise en place de la Nouvelle Gouvernance et l'investissement de bâtiments flambants neufs.

Avec près de 2000 lits, le Centre Hospitalier de Valenciennes est le troisième Centre Hospitalier de la grande région après le CHRU de Lille et le CHU d'Amiens. Il est également Hôpital recours pour l'ensemble du Territoire du Hainaut-Cambrésis (800.000 habitants).

Mission générale

L'ergonome effectue des interventions au niveau des pôles dans un *but exclusif de prévention* et de préservation de la santé et de la sécurité des travailleurs et contribue à l'amélioration des conditions de travail.

Il adapte les situations de travail à l'homme en prenant en considération les contraintes (physiques, organisationnelles, mentales et environnementales) et celles liées aux exigences de production.

Il assure des missions de diagnostic, de conseil, d'appui pour les acteurs de l'établissement relevant de son domaine d'expertise. Il intervient dans la correction, l'aménagement et la conception de postes.

L'ergonome assure des missions spécifiques à destination des agents en situation de handicap (à hauteur de 30% de son temps de travail). Sur ce sujet, l'ergonome sera l'interlocuteur privilégié de l'ensemble des acteurs de l'établissement sur la question du handicap (agent, pôle, Service de santé au travail, DRH, organismes extérieures)

Compétences

Master en ergonomie

Formation en ergonomie autre (licence)

Savoir être

L'ergonome doit avoir le sens du contact, savoir rester discret, être rigoureux dans la démarche scientifique, être à l'écoute et doit s'intégrer dans l'équipe pluridisciplinaire.

Missions

- Sur prescription du médecin du travail, il effectue des études ergonomiques en s'appuyant sur une approche globale et participative en recherchant la meilleure adaptation possible du travail à l'homme.

- Pour ce faire, il instruit la demande, analyse les situations de travail, l'activité des opérateurs, construit et restitue un diagnostic écrit avec des préconisations au médecin du travail ayant demandé l'intervention.
- Toujours sous la supervision du médecin du travail, il conseille les acteurs de l'établissement.
- Il assure le suivi des aménagements de poste proposés et émet éventuellement des actions correctives.
- Assure une information et une sensibilisation à la prévention des risques professionnels.
- Coopère avec les autres acteurs de l'équipe pluridisciplinaire animée et coordonnée par le médecin du travail. Apporte un appui technique aux autres préventeurs.
- Assure une veille scientifique, technique et réglementaire.
- Il peut solliciter le SAMETH ou autres pour des études spécifiques.
- Le conseiller en ergonomie est susceptible d'exercer ses missions pour d'autres centres hospitaliers au sein de la GHT. Il sera alors sous l'autorité du médecin du travail assurant le suivi médical des agents de cet établissement.
- Missions spécifiques à la politique handicap de l'établissement (30%)
 - Réaliser des études ergonomiques à destination des agents en situation de handicap,
 - Proposer un plan d'actions organisationnelles et matérielles aux pôles en cohérence avec le catalogue des aides du FIPHFP,
 - Conseiller les pôles et les agents en situation de handicap en matière d'ergonomie au travail,
 - Assurer un suivi des mesures préconisées,
 - Recevoir les agents disposant ou non d'une RQTH afin d'étudier leurs éligibilités aux dispositifs proposés par le FIPHFP,
 - Collecter auprès des pôles ou des agents les notifications ouvrant droit au statut de BOE (RQTH, IPP>10%, titulaire de la carte d'invalidité...)
 - Travailler en lien étroit avec le référent handicap dans le respect des dispositions de la convention signée entre le FIPHFP et le CH de Valenciennes,
 - Suivre le tableau statistique de BOE dans l'optique de la déclaration annuelle au FIPHFP (nombre de BOE, montant des dépenses impactant la déclaration, détails statistiques relatif au BOE sollicités par le FIPHFP)
 - Mettre à jour les dossiers de suivi des actions financées par la convention CHV-FIPHFP.

Contrat :

CDI

CANDIDATURES

Merci de transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) par mail

A l'attention de Mme Anne Claude GRITTON, DRH

A l'adresse suivante : chvalenciennes-360719@cvmail.com